Appel international à candidatures pour l'animation de formations à l'attention des enseignants de français langue étrangère en Europe centrale et orientale

PRESENTATION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) lance, par l'intermédiaire du Centre régional francophone pour l'Europe centrale et orientale (CREFECO), un appel à candidatures pour recruter les formateurs chargés de la mise en œuvre de formations nationales organisées dans plusieurs pays de l'Europe centrale et orientale.

Ce document présente les actions de formation organisées par le CREFECO en partenariat avec les ministères chargés de l'éducation des États bénéficiaires et fournit les informations pour compléter le dossier de candidature joint, en vue de la sélection de formateurs.

1. LES ACTIONS DU CREFECO

Les actions de formation s'adressent aux enseignants de français des pays de la région concernés par le programme et répondent au souci de consolider les compétences didactiques et méthodologiques des enseignants de français langue étrangère.

Les formations proposées par le CREFECO répondent aux besoins exprimés par les ministères chargés de l'éducation des États concernés et identifiés sur la base d'évaluations des compétences professionnelles des enseignants de français. Elles sont structurées selon une approche pédagogique permettant d'assurer leur démultiplication au niveau national.

2. OBJECTIFS POURSUIVIS

Cet appel international à candidatures vise à sélectionner des formateurs qui devront :

- contribuer au développement qualitatif des compétences pédagogiques et professionnelles des enseignants de la région.
- développer une approche réflexive quant aux pratiques de classe et à l'élaboration de matériel didactique pertinent.
- encourager l'échange d'expériences entre pairs en vue d'une réflexion méthodologique commune.
- développer l'autonomie des enseignants dans leur choix méthodologiques et pédagogiques

3. OBJECTIF GÉNÉRAL DE L'APPEL À CANDIDATURES

Sélectionner des experts ou structure(s) de formation susceptible(s) de mettre à la disposition un/des intervenant(s) pour dispenser une/des formation(s) définie(s) dans la programmation 2023 du CREFECO.

ORGANISATION INTERNATIONALE DE la francophonie

Liste des formations :

- **Arménie** : Évaluer les acquis des apprenants en FLE (Erevan, 19-23 juin 2023, accompagné de 15 heures de formation à distance)
- **Macédoine du Nord** : Didactiser des documents authentiques en FLE (Struga, 27-29 juin 2023, accompagné de 12 heures de formation à distance)
- **République de Moldavie** : Enseigner et évaluer à l'aide des outils numériques (14-18 août 2023)
- **République de Moldavie** : Développer les compétences des apprenants en FLE par les approches plurielles des langues et des cultures (23-27 octobre 2023)
- **Formation régionale :** L'ingénierie de projets pédagogiques et extra-scolaires (3 jours à distance, juin 2023)

4. OBJECTIF SPÉCIFIQUE DE L'ACTION

Élaborer un dossier pédagogique comportant l'ensemble des supports de la formation pour l'accompagnement de l'enseignant dans sa classe (à remettre impérativement à la fin de la formation).

5. CONDITIONS DE CANDIDATURE

La réalisation de cette action nécessitera la mobilisation d'un(e) expert(e) qui assurera l'ensemble de la formation :

Qualifications et compétences

- Diplôme universitaire de niveau Bac+5 ou 3ème cycle ou Master 2 ou plus en littérature française, en didactique et/ou en pédagogie du français langue étrangère,
- Aptitude prouvée à susciter la motivation et développer les stratégies d'apprentissage des langues au niveau des enseignants,
- Compétences spécifiques en matière d'enseignement de la langue française,
- Maîtrise de la langue française (écrite et parlée).

Expérience générale

- De préférence au moins 5 ans d'expérience nationale et/ou internationale liée à la formation continue des enseignants de la langue française,
- Capacité prouvée dans la transmission de contenus pédagogiques,
- Expérience en matière d'organisation d'actions de formation des enseignants et dans l'animation de sessions de formation.

Expérience spécifique

- De préférence au moins 5 ans d'expérience en didactique des langues,
- Expérience avérée dans l'exploitation des nouvelles technologies appliquées à l'enseignement de la langue notamment dans la programmation d'unités didactiques et l'analyse d'outils pédagogiques en fonction de la formation concernée.

6. PROCEDURE DE SELECTION DES INSTITUTIONS OU EXPERTS CANDIDATS

Les candidatures sont à adresser via le formulaire en ligne suivant :

Un Comité ad hoc effectue la sélection.

Le non-respect des conditions de candidature (cf. p.5) et des critères de recevabilité (cf. p.7) entraîne l'exclusion du processus de sélection. Seuls les dossiers recevables font l'objet d'un examen.

Il appartient à l'OIF de définir les critères d'arbitrage conduisant à la sélection des centres de formation et d'arrêter la sélection finale.

Conformément aux usages, les décisions de l'OIF sont rendues de manière souveraine. Seules les institutions et/ou formateurs sélectionnés seront contactés par le CREFECO.

7. CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATS

Les principaux critères de recevabilité sont :

- la qualité scientifique du dossier
- le profil des intervenants et l'expérience de l'institution dans la formation des formateurs d'enseignants de français
- des expériences de collaboration régionale dans le domaine de la formation
- adéquation de l'offre aux objectifs visés : plan de formation proposé, prise en compte de la demande, prise en compte de la dimension de la démultiplication, implication des participants avant, pendant et après la formation, suivi proposé, activités proposés, outils proposés)
- originalité de la démarche

8. PRISE EN CHARGE PAR L'ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE

L'OIF prend en charge, conformément à sa Directive relative au recours à l'expertise extérieure et au barème en vigueur :

- les frais d'expertise
- les frais d'hébergement et de restauration le cas échéant
- les titres de transports internationaux et nationaux le cas échéant
-

9. CALENDRIER

Echéancier du processus de sélection :

- 24 avril 2023 : Lancement et diffusion de l'appel à candidatures.
- 15 mai 2023 : Clôture de l'appel à candidatures.
- 31 mai 2023 : Communication des résultats aux candidats sélectionnés.

L'expert devra tenir une réunion de préparation et de restitution avec le(s) responsable(s) de la formation.

10. CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

ORGANISATION INTERNATIONALE DE la francophonie

- le **formulaire de candidature**, dûment complété, disponible au lien suivant :
  contenant :
- un **descriptif détaillé du projet de(s) formation(s) en conformité avec les objectifs et le public indiqués.**
- **le CV de l'intervenant/formateur**